

américain du fédéralisme « territorial » qui est devenu le modèle dominant au Canada anglais, tandis que les Québécois préfèrent le modèle « multinational », et il est impossible de réconcilier ces deux modèles opposés.

Afin de préciser ce point de vue, il est utile d'examiner brièvement l'expérience américaine. Les colons anglo-saxons dominaient dans les treize premières colonies qui ont formé les États-Unis. Comme l'a affirmé John Jay dans *Federalist Papers*, « la providence a bien voulu donner ce pays uni à un peuple uni – un peuple issu des mêmes ancêtres, parlant la même langue, professant la même religion, attaché aux mêmes principes de gouvernement, ayant des habitudes et des coutumes très semblables ». Jay exagérait quant à l'homogénéité ethnoculturelle de la population coloniale – surtout parce qu'il ne tenait pas compte des Noirs¹⁴ – mais il est vrai qu'aucune des treize colonies n'était contrôlée par une minorité nationale et que le partage original des pouvoirs au sein du régime fédéral ne visait pas à tenir compte de différences ethnoculturelles.

Le statut des minorités nationales a commencé à poser problème lorsque les États-Unis ont entrepris leur expansion territoriale vers le sud et vers l'ouest, jusqu'au Pacifique. À chaque étape de cette expansion, le gouvernement américain a incorporé les territoires où se trouvaient déjà des peuples distincts du point de vue ethnoculturel – les Indiens d'Amérique, les Chicanos, les Esquimaux de l'Alaska, les Hawaïens, les Portoricains et les Chamorros. Et à chaque étape, on s'est demandé si le régime fédéraliste américain devait servir à tenir compte du désir de ces groupes de jouir d'une autonomie gouvernementale.

Il aurait été très possible au XIX^e siècle de créer des États dominés par les Navahos, par exemple, ou par les Chicanos, les Portoricains et les Hawaïens. Au moment où ces groupes ont été intégrés aux États-Unis, ils formaient des majorités sur leurs terres ancestrales. Mais on a choisi délibérément de ne pas faire appel au fédéralisme pour affirmer les droits à l'autonomie gouvernementale des minorités nationales. On a plutôt décidé qu'aucun territoire ne serait accepté comme État à moins que les groupes nationaux qui s'y trouvaient déjà ne soient surpassés en nombre. Dans certains cas, on y est parvenu en traçant les frontières de telle sorte que les tribus indiennes ou les groupes hispaniques soient minoritaires (Floride). Dans d'autres, on y est parvenu en ne créant pas d'État tant que les colons anglophones n'ont pas été plus nombreux que les anciens habitants (p. ex. Hawaï; le Sud-Ouest)¹⁵. Aucun

14. Alexander HAMILTON, James MADISON et John JAY, *The Federalist Papers*, New York, Bantam, 1982. Jay ne tient pas compte de l'importante population noire, mais il oublie aussi les concentrations d'immigrants autres que les Britanniques (en particulier les Allemands) et les tribus indiennes (dont la plupart avaient été dépouillées de leurs terres).

15. Nathan Glazer a donc tout à fait tort lorsqu'il affirme que la division des États-Unis en unités fédérales a précédé sa diversité ethnique. N. GLAZER, *Ethnic Dilemmas: 1964-1982*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, pp. 276-277. C'est vrai des treize colonies, mais les décisions concernant l'admission des nouveaux États et leurs frontières ont été prises après l'intégration des minorités nationales et ces décisions visaient sciemment à éviter de créer des États dominés par des minorités nationales.